

Numéro spécial
Eau en Méditerranée

Dans ce numéro

Union pour la Méditerranée (UpM)

- Les acteurs locaux se mobilisent pour l'eau

Coopération Besançon-Jéricho en Cisjordanie

- Des équipements pérennes pour le camp Aqabat Jabr

L'ONG CARE au Maroc

- Une approche intégrée en milieu scolaire

Jumelage gouvernorat tunisien de Nabeul et région Limousin

- Des filtres plantés de roseaux pour l'assainissement communal

éditorial

Solidarité, urgence, développement. Une actualité qui sans cesse nous interpelle

Il y a peu, le Burkina Faso subissait des inondations sans précédent, le Maroc était confronté à des crues dévastatrices... Haïti, après les cyclones, est maintenant durement touché par un tremblement de terre destructeur. Les pays méditerranéens ont, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, payé un lourd tribut aux aléas climatiques.

Si les catastrophes naturelles affectent l'ensemble des établissements humains, sans distinction géographique sociale ou économique, leurs conséquences sont beaucoup plus graves pour les populations les plus fragiles.

Quels que soient les lieux, c'est la solidarité entre les différentes couches sociales d'un même pays, renforcée par celle des habitants de pays étrangers qui atténue quelque

peu l'impact de ces catastrophes. Que ce soit dans l'urgence ou dans la reconstruction, c'est dans la conscience du drame vécu par les autres ou des conditions dans lesquelles ils vivent que se trouve le véritable moteur du développement. Dans cette solidarité qui s'exprime par des dons en moyens humains, techniques et financiers, satisfaire au besoin d'accès à une eau saine demeure la première urgence qui conditionne la survie immédiate des populations touchées et le redressement des pays accablés. Le travail des membres du réseau pS-Eau, de sensibilisation à ces problématiques, de mobilisation des moyens en France et les actions menées grâce à ces moyens sont une des clés de l'amélioration durable des conditions de vie de tous.

Les nombreuses initiatives de développement local qui voient le jour sur le rivage de la Méditerranée sont les fondements d'une meilleure réactivité aux crises qui secouent cette région. La nature se rappelle suffisamment à nous pour que, laissant de côté nos particularismes, nous unissions nos efforts afin que les populations les plus vulnérables soient mieux protégées et profitent durablement de la ressource.

La conférence qui s'est tenue à Lyon en novembre 2009, s'inscrit dans cette vision. Elle visait à mieux faire connaître les initiatives locales d'amélioration des services et de protection des milieux afin de les intégrer dans un cadre collectif représenté par l'Union pour la Méditerranée.

Pierre-Marie Grondin

Sommaire

Numéro spécial
Eau en Méditerranée

Un nouvel espace d'accueil

Ouverture à Lyon d'une antenne pS-Eau Lyon Méditerranée

Après deux ans et demi de soutien aux initiatives locales, le pS-Eau vient d'ouvrir une antenne à Lyon.

L'objectif premier de cette antenne est d'assurer le relais local du pS Eau dans toutes ses missions: appui/conseil, capitalisation/valorisation des actions, facilitateur/catalyseur des initiatives, sensibilisation, diffusion d'informations, mise en réseau...

Le pS-Eau souhaite que cette antenne apporte, en complémentarité avec les actions du Resacoop, une réponse plus rapide et mieux adaptée aux acteurs engagés en Rhône-Alpes. Elle se veut aussi être un espace spécifique d'échanges et de concertation, afin de se rencontrer, d'améliorer les pratiques et de continuer la mobilisation sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

Nous espérons que de nouveaux acteurs engagés rejoindront nos 22 000 partenaires et participeront activement aux actions du réseau pS Eau, pour plus d'efficacité et de concertation.

Contact

Antenne Lyon - Méditerranée du pS-Eau

80, cours Charlemagne 69002 Lyon

T. +33 (0)4 26 28 27 91

F. +33 (0)1 53 34 91 21

www.pseau.org

Notre équipe

- Rémi Gatineau, responsable de l'antenne : gatineau@pseau.org
- Carole Bonnet Koulinte, expert conseil, bonnet@pseau.org
- Jacky Cottet, expert conseil, cottet@pseau.org

CONFÉRENCE DE L'UNION POUR LA
MÉDITERRANÉE (UpM)

3. La contribution des autorités locales et régionales à la Stratégie pour l'eau en Méditerranée

COOPÉRATION BESANÇON-JÉRICO

7. Des équipements pérennes pour le "camp" de réfugiés palestiniens d'Aqabat Jabr

L'ONG CARE AU MAROC

10. Eau, assainissement et éducation à l'hygiène dans les écoles en milieu défavorisé

JUMELAGE GOUVERNORAT TUNISIEN DE
NABEUL ET RÉGION LIMOUSIN

12. Une option "filtres plantés de roseaux" pour l'assainissement de petites communes

14. LES INFOS DU PS-EAU

Avis à tous les abonnés

Le pS-Eau transmet par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres, des résumés ou des documents à télécharger, etc. Pour recevoir régulièrement ces informations, transmettez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à : noblot@pseau.org

Conférence à Lyon les 23 et 24 novembre 2009

La contribution des autorités locales et régionales à la Stratégie pour l'eau en Méditerranée

Les 23 et 24 novembre 2009 s'est tenue à Lyon une conférence sur « la contribution des autorités locales et régionales à la stratégie pour l'eau de l'Union pour la Méditerranée ». Elle a réuni 250 participants provenant de 25 pays du pourtour méditerranéen. Ses objectifs : faire émerger des recommandations des autorités locales et régionales pour la future Stratégie pour l'Eau en Méditerranée¹, inciter les bailleurs et les autorités locales à envisager les outils adéquats pour le financement de l'accès à l'eau en Méditerranée, présenter sept projets emblématiques d'actions labellisées UpM.

L'eau est une ressource en eau dans les pays méditerranéens est rare et très inégalement répartie. Plusieurs dizaines de millions de personnes se trouvent d'ores et déjà en situation de pénurie, avec moins de 1 000 m³ d'eau par personne par an, et les pronostics pour les années à venir annoncent une aggravation de cette situation.

En parallèle, la demande en eau ne fait qu'augmenter. Plusieurs secteurs économiques, notamment l'agriculture et le tourisme, captent une grande partie des ressources tandis que la croissance démographique et le développement urbain exercent une pression de plus en plus forte. Le phénomène de perte d'eau par évaporation ou, par défaut de maintenance du système de distribution, est également problématique.

Les gouvernements de l'UpM comme les bailleurs de fonds mobilisés sur cette question sont depuis longtemps convaincus du rôle primordial que doivent jouer les autorités locales dans la préservation du milieu et l'accès de tous à une ressource pérenne.

Genèse d'un processus lancé en 2008

En juin 2008, la commission Méditerranée de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU-Med) a organisé à Marseille le Forum des autorités locales et régionales de la Méditerranée en vue de la réunion des chefs d'Etats et de gouvernements, qui s'est tenue peu après à l'occasion du lancement de l'Union pour la Méditerranée, le 13 juillet 2008 à Paris.

Dans leur déclaration, les collectivités locales méditerranéennes ont confirmé leur volonté de participer à

la construction de cette nouvelle forme de partenariat euro-méditerranéen. Du fait de leur expérience et de leurs compétences territoriales, elles se sont engagées à apporter une contribution sous forme d'échanges et d'expertises dans le domaine de la gestion intégrée de l'eau, de l'accès à l'eau et à l'assainissement et de la protection de la Méditerranée.

La déclaration de la société civile adoptée à l'issue de ce forum a été présentée aux ministres lors d'une première conférence des ministres de l'eau de l'UpM organisée par la France le 22 décembre 2008 en Jordanie.

Lors de cette conférence, les ministres ont attiré l'attention des instances de gouvernance de l'Union pour la Méditerranée, sur la nécessaire réalisation, dans les plus brefs délais, de nouveaux projets d'équipements dans le domaine de l'eau, cohérents avec la Stratégie méditerranéenne pour

l'eau qui sera approuvée au premier semestre 2010. Dans cette optique, ils ont présenté une première série de projets (cf. l'encadré descriptif des 7 projets concernés).

Les ministres ont également accepté la proposition du ministre français Jean-Louis Borloo d'organiser en France, avec les instances représentatives de collectivités locales, une conférence internationale dédiée au partage d'expériences sur les coopérations institutionnelles et sur l'expertise dans les services d'eau et d'assainissement propres aux autorités locales.

Organisée par la commission Méditerranée de CGLU-Med (l'instance représentative des autorités locales et régionales), cette conférence s'est déroulée en novembre dernier à Lyon, en partenariat avec le pS-Eau, Cités-Unies-France, le Grand Lyon, la région Rhône-Alpes, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et de nombreux autres partenaires.

¹ Qui doit être adoptée début 2010 par les chefs d'Etats et de gouvernements des pays membres de l'UpM.

Sept projets de coopération labellisés UpM

Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et lutte contre la pollution de l'oued Boussalam - Algérie

Porté par la direction de l'hydraulique de Sétif, le projet concernant la mise en valeur et la sauvegarde de l'écosystème sur l'oued Boussalam, à l'ouest de la commune de Sétif, vise à collecter l'ensemble des rejets se déversant directement dans l'oued, préserver la biodiversité de la région et fournir de l'eau de bonne qualité pour l'alimentation, la pisciculture et l'irrigation. Divers partenaires algériens, l'université de Sétif, la direction de l'Environnement, la direction de l'Urbanisme et de la Construction, l'Office national de l'assainissement et l'association El Khadra FADE (Forum pour l'amélioration de l'environnement et le développement du cadre de vie) se sont associés pour réaliser ce projet.

Contact: Zoubir Boulahbal, Direction de l'Hydraulique de la wilaya de Sétif • dhwsetif1@yahoo.fr

Améliorer la gestion de l'eau de manière durable – LIBAN

Pour améliorer durablement le service public de l'eau et renforcer les capacités au sein de sa structure, l'Etablissement des eaux du Liban Nord (EELN) envisage une coopération décentralisée avec le Grand-Lyon et la région Rhône-Alpes en bénéficiant d'un appui de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse. Le projet a pour but de doter l'EELN d'un cadre administratif et d'un budget assainissement, pour mettre en place, à terme, un dispositif de connaissance et de suivi de la ressource en eau et adopter une démarche de gestion concertée de l'eau par bassin versant. L'expérience générée par ce projet devrait enrichir la réglementation nationale au Liban.

Contacts

Jamal Krayem, président et directeur général de l'EELN • jakrayem@inco.com.lb

Angela Lantéri, chargée de mission coopération eau et assainissement Grand-Lyon • alanteri@grandlyon.org

Faisabilité du captage d'eau douce en mer pour l'alimentation en eau potable des villes - ESPAGNE

La Generalitat Valenciana (Espagne) propose un projet innovant qui porte sur la faisabilité du captage d'eaux douces en mer pour compléter l'alimentation en eau potable de villes du littoral méditerranéen. Il s'agit d'intégrer des sources sous-marines dans les projets d'alimentation en eau potable de la Generalitat Valenciana pour réduire le stress hydrique. L'objectif de ce projet est de valider la faisabilité technique, économique et environnementale d'une telle installation couplée à une unité de dessalement. Pour la réalisation de l'étude de faisabilité,

la Generalitat Valenciana s'est associée à Suez Environnement, Safage ingénieurs Conseils et Cetaqua.

Contact: José Vicente Benadero Garcia Morato, responsable du département de l'Environnement, de l'Eau, de l'Urbanisme et du Logement de la Generalitat Valenciana • dgre@gva.es

Accompagner et anticiper durablement les effets des changements climatiques dans la région du Souss Massa Drâa - MAROC

Les études montrent que l'impact du changement climatique sera le plus important dans la région méditerranéenne, qui concentre de nombreux « points chauds ». La région du Souss Massa Drâa en fait partie et les autorités locales souhaitent anticiper durablement les effets de ces changements. Le projet présenté par le conseil régional du Souss Massa Drâa vise à préserver une ressource en eau pour les populations actuelles et leurs activités agricoles, touristiques et économiques et à garantir les conditions de développement des générations futures. Il prévoit l'élaboration et la mise en œuvre du « contrat de nappe » et une procédure de gestion concertée de type SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux). De nombreux partenaires, tels que le conseil régional du Souss Massa Drâa, le conseil général de l'Hérault, l'agence de bassin hydraulique du Souss Massa et du Drâa, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, Agrotech, Verseau Développement et la Coopérative fruits-légumes d'Aquitaine se sont rapprochés pour sa réalisation.

Contact: Brahim Hafidi, président du conseil régional du Souss Massa Drâa • b.hafidi@regionsmd.com

Gestion intégrée de la ressource en eau sur le district de Deir El Ahmar-Btedhi - LIBAN

La gestion intégrée de la ressource en eau (Gire) est aujourd'hui développée à l'échelle mondiale. Le Liban est résolument engagé dans le développement d'une telle approche. Un projet pilote de Gire est en cours d'élaboration dans le district de Deir El Ahmar-Btedhi. Concrètement, il s'agit de la mise en place et de l'accompagnement d'un dispositif de conception, puis de suivi d'un « contrat de qualité hydraulique », en vue d'assurer la protection, le partage et la valorisation de la ressource en eau dans cette partie du Liban. Les enseignements tirés de cette opération pilote devraient promouvoir l'application de cette même approche au niveau national. Ce projet associe le ministère de l'Energie et de l'Eau libanais, les municipalités de Deir El Ahmar et Btedhi, l'ambassade de l'Eau et l'Ong Corail.

Contact: Katia Fakhry, département technique de la municipalité de Deir El Ahmar • katiafakhry@hotmail.com

Les participants à la conférence ont élaboré une "Contribution des autorités locales et régionales à la stratégie pour l'eau de l'Union pour la Méditerranée", dans laquelle ils expriment leur souhait d'assumer pleinement leur rôle opérationnel dans les questions de l'accès et de la gestion de l'eau et dans les problématiques d'assainissement sur leur territoire. CGLU a officiellement transmis cette contribution au ministre français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. Elle est structurée autour des quatre thématiques retenues pour la stratégie méditerranéenne, qui doit être adoptée en 2010 : la gouvernance, le financement, la gestion de la demande et le changement climatique.



Christophe Brossé

Tissint, oasis de piémont au Maroc.

D'ici 2030, tandis que 63 millions de personnes seront en situation de pénurie d'eau dans le monde, la surface cultivée devra croître de 48 % dans le sud et l'est de la zone méditerranéenne.

Les principales recommandations

Dans ce texte, les autorités locales ont recommandé :

- en matière de bonne gouvernance, la création de comités locaux de concertation qui assureront une participation effective de ces autorités à la réflexion, à la définition et à la mise en œuvre de politiques nationales en matière d'eau et d'assainissement ;
- en matière d'implication locale dans l'attribution des financements, la mise en place de contrats d'agglomérations, ou contrats de bassins, entre les différents niveaux politique, technique et financier, tout en respectant les particularités et spécificités territoriales de chaque autorité ;
- en matière de gestion locale, la mise en place de comités de gestion de la demande qui permettront de définir les responsabilités et le rôle de chacun (pouvoir central, autorités locales et régionales, partenaires techniques et financiers, usagers, industriels, etc.) ;

L'eau en Méditerranée

... une ressource menaçante

Les deux tiers des ressources en eau douce de la région méditerranéenne sont concentrées sur 1/5 du territoire, principalement en France, Italie, Turquie, Slovaquie et Croatie.

En 2000, 108 millions de personnes étaient dans une situation de « stress hydrique » et 45 millions en situation de « pénurie ». Selon différentes études, en 2025, 63 millions de personnes seront en situation de pénurie ; la Libye, les Territoires palestiniens, la Jordanie, Israël et Malte sont les principaux pays concernés, suivis de près par la Syrie, Chypre, la Tunisie et l'Algérie.

L'agriculture à elle seule capte 70 % de l'approvisionnement en eau. Or, d'ici 2030, la surface cultivée sera amenée à croître de 48 % dans le sud et l'est de la zone méditerranéenne. Avec 250 millions de touristes nationaux et internationaux, le bassin méditerranéen est la première destination touristique du monde. Or, un touriste dans un hôtel de luxe consomme entre 500 et 800 litres d'eau par jour. La perte d'eau dans les systèmes urbains de distribution peut dépasser 50 % dans certains pays méditerranéens, tandis que l'efficacité des barrages et des réservoirs est réduite par l'évaporation de l'eau, qui peut atteindre, comme c'est le cas du barrage d'Assouan en Égypte, jusqu'à 10 milliards de mètres cubes par an.

... une ressource menaçante

En Méditerranée, les questions de qualité de l'eau et de préservation de l'environnement sont souvent négligées. Pourtant, la pollution de l'eau cause de vrais problèmes de santé publique. Et le phénomène de changement climatique amène d'autres dangers liés à l'eau, et ayant un impact sur la qualité de la ressource : inondations, glissements de terrains, coulées de boues, sécheresse, élévation du niveau de la mer et remontées de sel dans les nappes. Autant de phénomènes dont la fréquence et l'intensité vont s'accroître dans les années à venir. Actuellement, 27 millions de personnes dans la région vivent sans aucune installation d'assainissement. L'impact économique de la pollution de la Méditerranée est très significatif, et le coût de l'inaction est estimé entre 2,2 et 4,8 % du PNB.

Source : *Bilan et perspectives de la coopération dans le secteur de l'eau en Méditerranée*. Rapport MEEDDAT, 2008

→ suite de la page 4 (Sept projets labellisés UpM)

Schéma directeur de mobilisation et de gestion multi-usage de la ressource en eau - SYRIE

Les régions de Lattaquié, Hama, Idlib et Alep, au nord-ouest de la Syrie, s'appuient sur leurs partenaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour élaborer un « Schéma directeur de mobilisation et de gestion multi-usage de la ressource en eau » sur leur territoire. Le projet devrait définir une stratégie globale d'aménagement et de gestion de l'eau afin de répondre aux besoins à l'horizon 2030. Il sera réalisé dans le cadre d'un partenariat avec, entre autres, la Société du canal de Provence, la société des eaux de Marseille, G2C Environnement, le pS-Eau, PRIDES Eau-Ecoentreprises et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.

Contact : François Brelle, directeur technique de la société du canal de Provence
• francois.brelle@canal-de-provence.com

Soutien à une gestion durable de l'eau – CISJORDANIE

L'amélioration de la gouvernance de l'eau est au cœur du projet élaboré par la municipalité de Jéricho et la ville de Paris, en partenariat avec le Palestinian Hydrology Group. Cette initiative vise à établir un diagnostic partagé des ressources et des besoins en eau de la ville de Jéricho et de proposer un schéma directeur de l'eau, qui servira de base à la construction d'une politique et d'une stratégie de gestion de l'eau et de développement urbain et économique durable en tenant compte des contraintes environnementales du territoire. La finalité est de mettre en place un système de partage, de distribution et de gestion de l'eau satisfaisant pour tous les usages (eau domestique et eau d'irrigation), en travaillant tout particulièrement sur les problématiques de maintenance et de tarification. Aux côtés de la ville de Paris et de la municipalité de Jéricho, ce projet associe l'Autorité palestinienne de l'eau (PWA), l'Association des irrigants de Jéricho et le Palestinian Hydrology Group. Il est soutenu financièrement par l'Agence française de développement.

Contacts

• Abdelrahman Alamarah Tamimi, directeur général du Palestinian Hydrology Group : a.tamimi@phg.org
• Gaëlle Henry, chargée de coopération décentralisée à la ville de Paris : gaelle.henry@paris.f



Ville de Paris / Jéricho

Le manque d'investissement dans le domaine de l'eau en Méditerranée découle de trois déficits majeurs : déficit des ressources, déficit des capacités de gestion et déficit de la qualité des projets.

• en matière de lutte contre le changement climatique, associer en amont les autorités locales et régionales aux plans nationaux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et leur faciliter l'accès aux ressources nécessaires.

Les bailleurs de fonds au diapason de l'UpM

La conférence des 23 et 24 novembre 2009 avait également pour objectif de mobiliser les bailleurs de fonds bi et multilatéraux autour de projets concrets impliquant les collectivités locales et pouvant servir d'exemples en matière de coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Suite à l'appel à projets publié par CGLU, le comité de sélection a retenu, parmi une vingtaine de propositions, sept projets, qui ont été présentés lors de la conférence.

Les projets sélectionnés présentent suffisamment de diversité de taille et de partenaires pour que chacun puisse s'en inspirer. Ils don-

nent un aperçu de ce qui pourrait se faire en matière de montage technique et financier, de gouvernance, de partenariat et de transfert technique.

Ces sept projets ont été positivement accueillis par les bailleurs de fonds qui ont exposé les possibilités de travail en commun avec les autorités locales et régionales de la Méditerranée.

Pour des partenaires financiers comme les agences de l'eau françaises, qui grâce à la loi Oudin peuvent soutenir ce type d'action, le projet politique UpM donne un sens particulier et une légitimité renforcée à la volonté de solidarité des collectivités françaises. Dans ce type de soutien, même si l'apport financier demeure central, le transfert de compétences et de connaissances, l'échange entre les institutions et l'expertise en termes de gouvernance sont des axes essentiels. Des conventions cadres peuvent être signées avec des autorités locales du bassin méditerranéen, en s'assurant qu'elles respectent trois critères : la transparence de l'information entre les partenaires, l'élaboration d'un contenu

technique commun et la concertation en matière de financements.

Pour les bailleurs bilatéraux et multilatéraux présents, l'enjeu était de faire comprendre les règles qui dictent leurs possibilités d'accompagnement, quel que soit l'intérêt qu'elles énoncent quant au secteur particulier de l'eau et du développement local. Pour les banques de développement, il s'agit essentiellement de prêts à long terme, généralement sur la base de cofinancements, à hauteur de 50 % du montant total du projet.

Dans le secteur de l'eau, la Banque européenne d'investissements est surtout présente dans la région méditerranéenne à travers sa Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP). Celle-ci offre par exemple des prêts directs de l'ordre de 3 milliards d'euros par an à des projets qui portent majoritairement sur la sécurisation de la ressource, l'amélioration de l'accès à l'eau et la dépollution de la Méditerranée.

Pour les agences françaises de l'eau, le manque d'investissement dans ce domaine en Méditerranée découle de trois déficits majeurs : déficit des ressources (en termes de financements locaux), déficit des capacités (en termes de capacités locales et nationales de gestion) et déficit de la qualité des projets présentés.

De l'avis de tous, la coopération de collectivité à collectivité, de territoire à territoire, est un des leviers les plus efficaces pour agir sur les deux derniers points. Elle inscrit les projets locaux dans une vision stratégique du secteur de l'eau et dans le respect des politiques et programmes nationaux. Ce sont les autorités locales qui connaissent le mieux les enjeux de leurs administrés ; elles doivent participer à la définition des politiques et des stratégies, dialoguer avec les administrés et soutenir le processus de gouvernance multiniveau.

Si la présence et les interventions des bailleurs de fonds ont permis une meilleure compréhension mutuelle entre bailleurs de fonds et représentants des autorités locales et régionales de la Méditerranée, il faut maintenant montrer la voie à suivre pour accroître les investissements dans la protection de la ressource et son utilisation optimale.

Cette première conférence mobilisant les autorités locales dans le cadre de l'UpM depuis la reprise du processus en juillet 2009 a démontré la volonté et la capacité d'agir des acteurs locaux

et régionaux des deux rives de la Méditerranée. Elle a également montré le chemin qui reste à parcourir pour que leur rôle soit pleinement reconnu dans le processus méditerranéen.

Les autorités locales et régionales ont su saisir cette opportunité pour contribuer à une réelle stratégie pour l'eau en Méditerranée. Elles seront attentives à ce que

cette contribution soit bien prise en compte lors de la conférence ministérielle sur l'eau qui se tiendra cette année sous la présidence espagnole de l'UE, à Barcelone. ●

Andrea Matusakova

Contact

Pierre-Marie Grondin, directeur du pS-Eau : grondin@pseau.org

La contribution des autorités locales et régionales à la stratégie pour l'eau de l'Union pour la Méditerranée, les présentations des projets sélectionnés et les différentes interventions sont disponibles sur le site de la conférence : www.ufm-water.net/meetings/lyon

Coopération Besançon - Jéricho

Des équipements pérennes pour le "camp" de réfugiés palestiniens d'Aqabat Jabr

Depuis 2004, la ville de Besançon développe un partenariat avec Aqabat Jabr, camp de réfugiés palestiniens créé en 1948 en Cisjordanie. L'enjeu : mettre en place un service pérenne d'accès à l'eau et à l'assainissement pour les 5 600 habitants d'un camp devenu, un demi-siècle plus tard, un quartier permanent.

Contrairement à ce que certains pourraient imaginer, le camp d'Aqabat Jabr n'est pas un village de tentes dépourvu de tous services. Son existence remonte à la première guerre israélo-arabe de 1948, suite à l'afflux de réfugiés palestiniens vers la ville de Jéricho. Avec ses 50 000 habitants, il a été pendant longtemps le plus grand camp de réfugiés de Cisjordanie, avant qu'une grande partie de sa population ait fui vers la rive Est du Jourdain au moment de la guerre des Six Jours.

Il compte aujourd'hui environ 5 600 habitants, administrés par un comité populaire d'une quinzaine de membres élus et bénévoles. L'enlisement du conflit s'est traduit par une sédentarisation évidente (constructions durables, infrastructures et réseaux) et Aqabat Jabr se présente comme un quartier permanent. Mais la vie y est précaire : restriction à la liberté de circulation, chômage (+ de 50 % de la population active), écoles surchargées, violences intra familiales, difficultés d'accès aux soins...

Situé à quelques kilomètres de la mer Morte, le camp souffre d'une sécheresse constante et seules deux sources alimentent irrégulièrement ses 5 600 habitants. L'instabilité de la région aggrave la situation : de fréquentes coupures, liées aux aléas politiques, sont régulièrement exercées par la société israélienne Mekorot, qui gère la troisième source. Au-delà de ce contexte spécifique impliquant des difficultés d'approvisionnement en eau, le camp connaît d'importants problèmes de gestion, aux plans technique et financier. Le réseau existant est vétuste et comporte de nombreuses fuites en raison du manque d'entretien, et l'absence d'un système de facturation rend impossible la couverture des frais liés au service.

Les habitants s'adaptent. Soit ils stockent l'eau dans des réservoirs – où sa qualité se dégrade fortement – et installent un surpresseur familial dans la cour ; soit ils achètent l'eau à un prix très élevé au camion-citerne qui vient de Jéricho.

Situé à quelques kilomètres de la mer Morte, le camp d'Aqabat Jabr souffre d'une sécheresse constante et seules deux sources alimentent irrégulièrement les 5 600 habitants restés après la Guerre des 6 jours.



Ville de Besançon

C'est donc très rapidement que la coopération avec la ville de Besançon s'est orientée sur la rénovation du réseau d'eau et d'assainissement. Depuis la signature, en janvier 2008, de la convention de partenariat entre la ville de Besançon et le camp d'Aqabat Jabr, c'est un véritable projet de développement qui se met en place.

Les travaux de réhabilitation du réseau, commencés début 2009 après de sérieuses études techniques préliminaires, sont en bonne voie. Mais pour assurer la pérennité du service, ces travaux de réha-

bilitation doivent s'accompagner d'un travail sur la gestion des équipements et d'une sensibilisation des populations au problème du gaspillage. La chaleur y est telle que beaucoup d'habitants ont pris l'habitude d'arroser leurs figuiers dans la cour et de rafraîchir les terrasses à coups de jet d'eau.

Assurer la gestion du service implique notamment de disposer d'un local avec un stock de matériel pour effectuer, en cas de besoin, les premières réparations, de suivre la consommation et de faire admettre le principe du

compteur individuel et du paiement d'une taxe. Ce sont des règles difficiles à faire appliquer là où il n'y avait jusqu'à maintenant aucune régulation et où les branchements sauvages étaient la seule alternative.

Un travail à quatre mains

Les responsables palestiniens du projet étaient donc un peu sceptiques au départ, mais ils ont fini par s'engager pleinement aux côtés de leur partenaire français. Les choses ont ainsi évolué progressivement, chacun faisant des efforts pour que le programme soit mené à bien sous tous ses aspects: formation, campagnes de sensibilisation, etc.

L'inauguration officielle du nouveau réseau est programmée pour avril 2010, en présence du maire de Besançon, invité par les autorités du camp. Il ne s'agit pas seulement d'une visite protocolaire, puisque l'apport de la coopération va bien

au-delà des aspects techniques. Elle est aussi, comme le souligne l'un des interlocuteurs palestiniens, «*le lien qui permet de rompre l'enfermement géographique et psychologique*» pour une population palestinienne fragilisée par un long conflit.

La ville de Besançon finance le programme de coopération à hauteur de 100 000 euros, dont 55 % au titre du prélèvement autorisé par la loi Oudin sur ses budgets de l'eau et de l'assainissement. Mais le budget requis (380 000 euros) pour ce programme de coopération ne peut être supporté par la seule collectivité qui le copilote. C'est donc avec l'appui de nombreux partenaires palestiniens et français qu'il peut exister :

- ministère des Affaires étrangères et européennes, avec l'appui financier du consulat général de France à Jérusalem ;

- agence de l'eau Rhône, Méditerranée et Corse, dont le soutien important (100 000 €) a été déterminant ;

L'agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse

En application de la loi Oudin-Santini, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse soutient les maîtres d'ouvrages de son bassin qui s'engagent dans des actions en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, dans les pays d'Afrique francophone, du pourtour méditerranéen et entrant dans l'Europe. Un fonds annuel d'environ 1 million d'euros a été mis en place pour soutenir des initiatives concrètes (études préalables, réalisations d'infrastructures, accompagnement).

Contact : jean.faurebrac@eurmc.fr • www.eurmc.fr

– l’Autorité palestinienne (400 mille dollars) et le comité populaire du camp d’Aqabat Jabr.

Comme dans toute coopération, l’identification des compétences locales est indispensable à la réussite du projet. Dans le cas du programme de rénovation du réseau d’eau et d’assainissement du camp, il s’agissait de trouver :

– les ressources en ingénierie, pour mener à bien les procédures de marchés publics, la sélection des entreprises et le suivi des travaux ;

– la structure capable de prendre en charge l’ensemble du travail de sensibilisation de la population à une meilleure utilisation de la ressource en eau ;

– le mandataire financier garantissant la transparence des opérations financières ;

– le chef de projet local chargé de coordonner sur le terrain l’ensemble du programme et d’en fournir régulièrement le bilan à la collectivité maître d’œuvre.

Trouver le mandataire financier a été un préalable essentiel. La ville de Besançon est membre du RCDP (Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine – Cités-Unies-France), et c’est donc Yaser Abed, correspondant du

RCDP à Ramallah, qui gère, selon une procédure déterminée par convention, l’ensemble du budget consacré au programme. Le travail de sensibilisation a pu quant à lui rapidement avancer grâce à l’implication d’une équipe d’enseignants, d’animateurs et d’étudiants particulièrement motivés du lycée professionnel, sous le regard à la fois ferme et bienveillant de son proviseur, M. Hamdan.

En revanche, les choses ont été un peu plus complexes pour l’ingénierie. Non que les ressources manquent. Les Territoires palestiniens disposent de nombreux ingénieurs de haut niveau. Encore faut-il connaître ces opérateurs, et surtout maîtriser leur fonctionnement.

C’est après plusieurs missions de terrain, des tâtonnements et quelques surprises, que toute la partie technique du dossier a été confiée au PMU (Power Management Unit), bureau technique de PWA (Power Water Authority), l’équivalent d’un ministère de l’Eau au sein de l’Autorité palestinienne.

Enfin, pièce maîtresse du programme, le chef de projet local. Un rôle multiple qui requiert des compétences techniques, un réel talent de médiateur, la connaissance du terrain et une bonne maîtrise des enjeux de la coopération. Cette mission a été confiée à celui qui est aussi le directeur administratif du camp d’Aqabat Jabr, Imad Abu Sombul.

Si la coopération entre la ville de Besançon et le camp d’Aqabat Jabr est d’abord un choix politique, elle ne pourrait fonctionner sans le travail des services chargés de sa mise en œuvre concrète. Dans cette coproduction municipale, chacun joue son rôle. La direction de l’eau et de l’assainissement supervise l’ensemble de la partie technique : plan général de rénovation du réseau, planning des différentes phases de travaux, installation des compteurs, inspection du local de stockage...

La rédaction des dossiers destinés au ministère des Affaires étrangères et européennes ou au conseil municipal, la préparation des missions, l’accueil à Besançon des délégations du camp, sont l’affaire de la direction des Relations internationales. Un travail à quatre mains indispensable pour un programme qui avance si bien qu’on envisage de lui donner une suite, avec un programme de coopération sur l’assainissement et la gestion des déchets.

Suite à cette première phase d’action qui s’achève en 2010, une deuxième phase d’intervention se déroulera sur trois ans, avec l’objectif de pérenniser le service de l’eau. Cela se traduira par un important travail d’accompagnement et de formation sur la gestion du service sous tous ses aspects, la mise en place de compteurs et la réalisation d’un premier volet assainissement.



Ville de Besançon

La partie technique a été confiée au PMU (Power Management Unit), bureau technique de PWA (Power Water Authority), l’équivalent d’un ministère de l’Eau au sein de l’Autorité palestinienne.

Contacts

Ville de Besançon

- **Christophe Lime**, adjoint délégué à l’eau et à l’assainissement ;
- **Nicolas Guillemet**, conseiller municipal délégué à la coopération et au développement
- **Annick Bénézet**, chargée de mission coopération décentralisée
T. 03 81 61 59 44
annick.benezet@besancon.fr

Approche intégrée pour un projet ambitieux

Eau, assainissement et éducation à l'hygiène dans les écoles en milieu défavorisé

Face aux inégalités dont souffre le pays en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les autorités marocaines ont lancé en avril dernier un plan d'urgence sur trois ans. Celui-ci prévoit l'amélioration des infrastructures, la sensibilisation à l'hygiène et le renforcement des approches pédagogiques. Depuis 2008, l'Ong CARE intervient en partenariat avec les autorités locales, des collectivités françaises et des bailleurs internationaux, pour améliorer l'accès à l'eau et l'hygiène dans les écoles des milieux les plus défavorisés.

Le ministère de l'Éducation nationale disposait jusqu'à ces dernières années de très peu de moyens pour assurer la mise aux normes des infrastructures d'un nombre très important de petites écoles éparpillées sur le territoire national. Premières concernées par ce manque d'infrastructures d'assainissement en milieu scolaire, les filles, fréquemment retirées de l'école par leur famille au moment de l'adolescence.

Conscientes du retard accumulé et de l'impact sur la scolarisation de toute une tranche d'âge, les autorités nationales ont lancé un programme d'urgence qui comprend l'amélioration des infrastructures, la sensibilisation à l'hygiène et le renforcement des approches pédagogiques. Le grand nombre d'écoles implique un effort d'envergure auquel les partenaires du Maroc sont invités à contribuer.

L'enjeu consiste à améliorer durablement l'accès aux services de base, en mobilisant les habitants et en renforçant les capacités

de l'ensemble des acteurs locaux, en particulier les autorités locales, par le biais de liens durables avec des collectivités locales françaises. Les établissements scolaires qui manquent le plus d'équipements sont les petites écoles primaires des zones rurales et périurbaines, rarement raccordées à l'eau et ne disposant en moyenne que de deux sanitaires pour 150 enfants, sans évacuation des eaux usées. L'objectif du projet mené par CARE est de raccorder ces établissements à l'eau, et de les doter, en moyenne, d'un cabinet de toilette pour 20 élèves et d'un système d'assainissement autonome.

Depuis début 2008, 7 écoles des périphéries de Casablanca et d'Oujda ont fait l'objet d'une intervention et 20 nouvelles écoles sont d'ores et déjà programmées pour les deux années à venir. Il s'agit de projets spécifiques « eau - assainissement - hygiène dans les écoles » ou d'interventions complémentaires dans le cadre de projets d'adduction en eau potable en milieu rural.

L'intervention débute par la mobilisation des acteurs locaux : des rencontres sont organisées avec les communes et les délégations locales de l'Éducation pour sélectionner les écoles bénéficiaires (critères relevant de la situation d'urgence des écoles, des possibilités financières et de la programmation des partenaires publics). L'accord signé entre CARE et les partenaires locaux porte sur les contributions de chaque intervenant en termes de travaux, de sensibilisation et de gestion des équipements.

Une répartition des tâches en trois temps

- **PHASE 1. Choix et mise en place des infrastructures.** Un diagnostic technique de l'état des lieux et des installations est tout d'abord réalisé pour déterminer la nature des travaux à engager. Puis un raccordement au réseau public, quand ce dernier existe, fournit l'eau aux établissements scolaires. A défaut,

les installations sont connectées à une source alternative de proximité (puits, voisinage...) et un réseau est installé dans l'enceinte de l'école, en prévision d'un raccordement ultérieur. L'important consiste à définir, dès le début de l'intervention, les modalités de paiement des consommations entre le fournisseur d'eau et l'administration de l'Éducation, afin de garantir la pérennité de l'approvisionnement en eau de l'école.

Les normes du programme *Wash in schools* sont appliquées pour le calcul du nombre de toilettes pour les filles, les garçons, les professeurs. Les toilettes existantes sont réhabilitées et complétées par des toilettes neuves, et des lavabos sont installés en nombre suffisant pour assurer le lavage régulier des mains.

Pour l'assainissement, une fosse septique suivie d'un système épuratoire par drains filtrants horizontaux est préconisée. Les tests de perméabilité des sols valident le système épuratoire à retenir. Une formation des acteurs locaux (services techniques communaux, arti-



CARE



CARE

Élément majeur du dispositif, tout au long du processus les enfants des écoles concernées contribuent activement à la sensibilisation de leurs parents aux règles d'hygiène, à la préservation de la ressource et à l'entretien des équipements.

sans locaux, association d'usagers...) à la construction et à l'entretien de ces systèmes rustiques adaptés au contexte local, facilitent ensuite la diffusion des bonnes pratiques auprès d'autres écoles et éventuellement auprès des ménages à faibles revenus des zones non encore raccordées au réseau d'assainissement.

• **PHASE 2. Promotion de l'hygiène et respect de l'environnement.** Conformément aux normes internationalement reconnues, les projets mis en œuvre par CARE prévoient un important volet de sensibilisation destiné à : accompagner les

changements de comportements induits par l'arrivée de l'eau et de l'assainissement à l'école ; pérenniser et démultiplier les impacts positifs de l'intervention, notamment dans les communautés locales. Ce volet de sensibilisation à destination des élèves s'appuie sur la relation entre l'école et la communauté locale. Les enfants sont mobilisés et informés en tant que vecteurs privilégiés des changements à l'échelle de leur famille et de leur communauté. Le programme de sensibilisation se décompose en quatre temps principaux. Dès le départ, des rencontres sont organisées avec la direction et les instituteurs de l'école pour expli-

quer le déroulement du projet et s'assurer de leur implication concrète (mobilisation des enfants et des parents pour le maintien des infrastructures en bon état, fabrication de supports pédagogiques, etc.).

Une enquête sur les "pratiques et usages de l'eau/assainissement", est menée par les enfants à l'école et à la maison, avec le concours de l'équipe pédagogique. Cette enquête servira d'outil de suivi évaluation du changement des comportements.

Avant le démarrage effectif des travaux, l'équipe CARE présente et explique le projet et ses objectifs aux élèves. L'artisan présente son travail et un temps de questions/réponses est organisé, notamment grâce à des outils pédagogiques qui expliquent les grands principes de la préservation de la ressource et de l'environnement, ainsi que le fonctionnement du système. Une fois que les enfants en ont parlé à la maison, les parents d'élèves sont conviés à une présentation du projet par les enfants eux-mêmes. Au moment de la mise en eau des installations, une fête est organisée pour l'inauguration, avec des activités ludiques (théâtre, chansons) sur les thèmes de l'eau, de la propreté, de l'hygiène. Les enfants réalisent des dessins/peintures sur de grands panneaux papiers, font le serment de préserver les équipements installés, des livrets pédagogiques sont distribués aux élèves et des arbres sont plantés dans la cour d'école.

Certains projets comprennent également un volet d'initiation informatique. Il s'agit de former les enseignants et les élèves à l'utilisation d'un outil informatique connecté à Internet. Cette formation est financée par le programme. Puis les élèves réalisent un reportage « avant/après » sur l'arrivée de l'eau à l'école, et un outil informatisé de suivi évaluation des pratiques d'hygiène journalière est mis en place.

• **PHASE 3. La gestion pérenne des équipements.** Un accord est conclu avec l'administration locale de l'Education pour assurer la couverture des coûts de consommation d'eau et de vidange du système d'assainissement.

La surveillance des équipements est également organisée et assurée par les services techniques communaux, tandis que l'entretien des sanitaires est assuré par le gardien de l'école et/ou l'association des parents d'élèves.

Les artisans locaux qui ont assuré la construction du système d'assainissement sont formés à son entretien (la vidange annuelle notamment).

Les secteurs publics et privés intéressés par l'assainissement

Ces interventions sont l'occasion de partenariats locaux divers : bien que peu pourvues en moyens financiers, les communes sont très sensibilisées à l'amélioration des conditions d'hygiène des établissements de leur territoire.

Dans la mesure où elles participent à la préservation des nappes phréatiques, certaines agences de bassin contribuent ainsi financièrement à la construction des équipements d'assainissement (c'est le cas de l'agence de bassin hydraulique de la Moulouya en région de l'Oriental). Les partenaires ministériels (ministère de l'Education, secrétariat d'Etat à l'Eau et à l'Environnement) s'impliquent également dans des programmes d'éducation au développement ou dans la création de "clubs de l'environnement" dans les écoles.

Enfin, les partenaires du secteur privé s'intéressent de plus en plus à ces interventions en milieu scolaire, qui renforcent leur image d'entreprise citoyenne (cas de Sanofi Aventis Maroc).



CARE

Installation d'une citerne pour fosse septique

programmes nationaux ne se cantonnent pas à l'équipement et ne sous-estiment pas la part essentielle de la sensibilisation et de l'accompagnement des élèves, parents, enseignants et collectivités locales ;

- les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre opérateurs, notamment pour adapter les dispositifs d'assainissement aux contextes locaux (en termes de construction et d'entretien) et améliorer l'intégration de la sensibilisation à l'hygiène dans les formations ;

- l'effort de financement de façon à mettre en œuvre des programmes de plus grande enver-

gure en ciblant l'ensemble des écoles rurales et en mesurant, sur le moyen et long terme, les impacts des interventions (aux plans sanitaire, scolaire et comportemental.). ●

Contacts

• Gaëtan Ducroux
CARE (Casablanca) :
 – ducroux@caremaroc.org
 – www.caremaroc.org

• Grégoire de Sachy
CARE (Paris) :
 – desachy@carefrance.org
 – www.carefrance.org

¹ Visant à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement de base.

Une coopération décentralisée française très active au Maroc

Certains partenariats entre collectivités françaises et marocaines ont vu se concrétiser, étalés dans le temps, plusieurs projets sur un même territoire. Le syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif), partenaire de petites communes rurales de l'Oriental, accompagne plusieurs projets de raccordement à l'eau potable et de sensibilisation à l'hygiène depuis 2007. Le syndicat intercommunal d'assainissement de Valenciennes (SIAV) a tissé des liens privilégiés avec la commune rurale de Oulad Saleh, dans la wilaya de Casablanca, où la totalité des écoles du territoire communal devrait être équipée fin 2010. Fortement mobilisée sur les objectifs de ce partenariat, la commune d'Oulad Saleh cofinance le projet sur ses excédents budgétaires annuels.

Les expériences engagées par CARE et ses partenaires démontrent la pertinence d'une approche intégrée des questions d'éducation et de santé/hygiène à l'école mais aussi l'urgence des besoins non encore couverts pour atteindre les objectifs du Millénaire¹. Pour cela, il s'avère nécessaire de renforcer :

- la coordination et la complémentarité des interventions de l'Etat et des ONG en veillant à ce que les

Jumelage entre le gouvernorat tunisien de Nabeul et la région Limousin

Une option "filtres plantés de roseaux" pour l'assainissement des petites communes

En Tunisie, la pollution par les eaux usées urbaines est préoccupante. Pour s'attaquer à cette problématique aux nombreuses retombées environnementales en zone littorale touristique, le gouvernorat de Nabeul a initié, en partenariat avec la région Limousin, une étude de faisabilité pour la construction d'une station d'épuration par « filtres plantés de roseaux ».

La Tunisie dispose de très bons services au niveau des eaux usées. Depuis sa fondation en 1974, l'Office national de l'assainissement (ONAS) a raccordé plus de 87 % de la population totale sur un réseau qui s'étend sur plus de 13 000 km, tout en procédant à la construction de 97 stations d'épuration des eaux usées. Il a également accordé une attention particulière à la préservation de l'environnement et à la protection des ressources en eau. Plus de 90 % des eaux usées col-

lectées par l'ONAS sont traitées, et plus de 20 % des eaux usées traitées sont réutilisées. La protection de l'environnement côtier a bénéficié d'un effort particulier.

Malgré ces très bons résultats atteints par l'ONAS, de nombreux défis restent à relever en matière de collecte et traitement des eaux usées. Il s'agit en particulier d'augmenter la capacité des stations d'épuration actuelles, d'aménager le secteur d'assainissement semi-urbain et rural et de gérer les boues de manière efficace.

En écho à cette situation nationale, le gouvernorat de Nabeul se trouve confronté sur son territoire :

- à la raréfaction et à la vulnérabilité de la ressource en eau ;
- aux pressions environnementales liées au rejet des eaux usées urbaines et à l'activité touristique ;
- à la trop faible capacité des stations d'épuration existantes ;
- aux enjeux en matière d'assainissement en zone rurale et semi-urbaine ;
- au devenir des boues produites sur les stations d'épuration.

Depuis 1998, le gouvernorat de Nabeul et la région Limousin sont engagés dans un partenariat qui portent sur ces différents points. En 2008, les partenaires ont confirmé leur engagement et signé un nouveau protocole d'accord qui prévoit la mise en place, après étude de faisabilité, d'une station de traitement des eaux usées par la technique des roseaux.

Un traitement semi extensif adapté aux communes rurales

Ce projet, cofinancé par le ministère français des Affaires étrangères prévoit un véritable transfert de compétences vers les institutions tunisiennes. Soutenu et accompagné par le conseil régional du Limousin, le gouvernorat de Nabeul est le maître d'ouvrage. L'Office national de l'assainissement de Tunisie (ONAS), qui dépend du ministère de l'Environnement, est associé à l'initiative, dont la maîtrise d'œuvre (pour la phase d'étude) a été confiée à l'Office international de l'eau (basé à Limoges) et au bureau d'études Larbre Ingénieries Sarl.

Comme pour l'approvisionnement en eau, il importe, en matière d'assainissement rural et semi urbain, de sélectionner la technique d'épuration la plus appropriée. Le

choix doit se porter sur une technologie fiable, qui a fait ses preuves, rentable aux plans technique et économique, non dommageable au plan environnemental, et qui permette la réutilisation des eaux usées traitées, comme ressource alternative dans les zones rurales et semi-urbaines concernées. La technologie d'épuration par « filtres plantés de roseaux » répond à ces exigences.

Il s'agit d'un traitement semi extensif, rustique, fiable et performant. Il s'intègre bien dans le paysage rural, sans nuisances olfactives pour le voisinage et accepte des variations de charge importantes, comme c'est le cas en zones touristiques. Son traitement intégré des eaux usées et des boues, sans décantation au préalable, allège considérablement le poids, pour les collectivités locales, de l'épineuse question de la gestion des boues.

Depuis une dizaine d'années, de nombreuses collectivités rurales et semi-urbaines françaises recourent aux procédés d'épuration utilisant les macrophytes et plus particulièrement la technologie des "filtres plantés de roseaux". Très adapté aux besoins des collectivités de moins de 2000 habitants, le traitement par filtres plantés de roseaux, ou des variantes de ce procédé, sont aujourd'hui proposées en Fran-



Vue d'une station d'épuration avec filtres plantés de roseaux.

ce par la majorité des entreprises travaillant dans le domaine du traitement des eaux usées des petites collectivités.

Le site choisi pour l'implantation de la future station d'épuration est Aint'Bournouk, une commune dont la population ne dépasse pas 2700 personnes. Les infrastructures de collecte de ce bourg et de ses alentours sont déficientes, notamment au centre même de la zone d'habitation, où les écoulements d'eaux usées ne sont pas canalisés. Le système d'épuration par filtration permettra d'assainir cette zone semi-urbaine et, de surcroît, de protéger la retenue d'eau du lac collinaire du barrage de l'oued El Masri.

Le projet prévoit ensuite un ensemble d'actions et d'études préfigurant l'élaboration d'un plan de développement d'une technologie à coût d'investissement maîtrisé et à faible coût d'exploitation qui offrira aux décideurs une alternative locale adaptée. But visé : intégrer une logique de développement durable aux processus publics décisionnels dans le domaine de l'assainissement rural et semi urbain.

L'expertise locale a confirmé la faisabilité technique du projet. Le

sable fin, nécessaire au deuxième étage de l'installation, sera fourni par la Société tunisienne de sable située dans la zone de Nabeul. Cette société possède également, sur site, un système de lavage du sable, ce qui améliore sa qualité. L'entreprise de travaux publics BBMP (filiale de Bonna-Sabla en France) apporte toutes les garanties de qualité pour les équipements et les canalisations en béton préfabriqué.

La première phase du projet, l'étude de faisabilité, a été clôturée en mai 2009, avec une remise de l'avant-projet détaillé. 2010 devrait être consacrée à sa réalisation. A suivre.

Contacts

- Rakha Pronost, chargée de formations et d'études, Office international de l'eau : r.pronost@oieau.fr
- David Buchet, conseil régional Limousin, chef du service coopération : d-buchet@cr-limousin.fr



Lancement de l'étude de faisabilité par Jean-Paul Denanot, Président du Conseil Régional du Limousin et Mohamed Lamine El Abed, Gouverneur de Nabeul.

INFO PUBLICATIONS

Carnet de voyage "Demain l'eau en partage"

Programme européen "Jeunesse en Action – Jeunesse dans le monde"

Tout au long de l'année 2009, à l'initiative de la ville de Lyon et en réponse à un appel à projets du programme européen "Jeunesse en Action – Jeunesse dans le monde", six villes européennes et africaines unies par des liens de coopération (Ouagadougou, Bamako, Porto Novo, Turin, Barcelone et Lyon) ont mobilisé chacune 10 jeunes de 18 à 25 ans pour créer les conditions d'un dialogue interculturel sur l'eau. Deux rencontres ont été organisées : l'une à Ouagadougou, l'autre à Lyon. A l'issue de ces rencontres, un carnet de voyage a été coréalisé par les jeunes avec des témoignages, des réflexions et des recommandations : "L'eau source d'expression des jeunes d'Afrique et d'Europe". Celui-ci peut être obtenu auprès de la ville de Lyon et il est disponible en format pdf sur le site du pS-Eau.

Editeur/diffuseur

- Ville de Lyon : juliette.cantau@mairie-lyon.fr
- Blog du projet tenu par les jeunes : <http://demainleauenpartage.over-blog.org>

**Savoirs communs n° 7, Eau et assainissement en sortie de crise : entre urgence et développement**

Agence Française de Développement et Groupe URD, nov. 2009, 59 p.

Cet ouvrage reprend les expériences et les échanges issus du séminaire "Eau et Assainissement en sortie de crise" qui s'est tenu à Paris en janvier 2009 à la Maison de la Chimie. Organisé en collaboration avec le Groupe URD qui copublie ce *Savoirs Communs*, cet évènement a rassemblé bailleurs de fonds, ONG, entreprises et fondations, pour échanger sur les stratégies et les modes d'intervention permettant aux acteurs humanitaires et de développement de travailler de manière plus concertée en situation de crise et de sortie de crise sur les problématiques de l'eau et de l'assainissement. Ce document retrace les enseignements clés de ce séminaire.

Téléchargeable sur le site de l'AFD : www.afd.fr, département de la Recherche

Editeurs/Diffuseurs

- AFD – T. + 33(0)1 53 44 31 31 • www.afd.fr
- URD – T. +33 (0)4 75 28 29 35 • www.urd.org

**Guide du partenariat de la coopération décentralisée avec les collectivités locales au Sénégal.**

Direction de la Coopération décentralisée, ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du Territoire, des Transports aériens et des Infrastructures du Sénégal, 112 p., 2009

Cet outil didactique et méthodologique a été conçu pour informer et conseiller les élus des collectivités locales sénégalaises et étrangères sur les rouages de la coopération décentralisée. Il vise à familiariser ces acteurs avec les procédures et les démarches propres à ce secteur, et ainsi faciliter la signature de partenariats avec des entités du Nord comme du Sud. Ce document est téléchargeable sur le portail de la coopération décentralisée au Sénégal, rubrique "guides méthodologiques" :

www.cooperationdecentralisee.sn

Editeur/diffuseur

Direction de la Coopération décentralisée,
Immeuble rue B Point E, Av. Cheikh Anta Diop, 5e étage - BP
36008 Dakar
T. 33 825 77 64 • F. 33 825 77 65

Compendium des systèmes et technologies d'assainissement

L'Institut fédéral suisse de science aquatique et de technologie (Eawag) et le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WSSCC) propose ce compendium pour mettre en lumière les diverses solutions sanitaires qui peuvent contribuer à un meilleur accès à l'assainissement des populations les plus démunies. Ce document se veut un outil de planification à destination des ingénieurs et des décideurs, un guide concis des éléments utiles à une décision informée. Les fiches technologiques fourniront également aux non-initiés un aperçu des avantages et limitations de différentes technologies, ainsi que des niveaux d'adéquation de configurations systémiques variables.

Disponible sur www.sandec.ch, www.wsscc.org et www.reseaucrepa.org.

Editeurs/Diffuseurs

- Eawag/Sandec, Christoph Lüthi : christoph.luethi@eawag.ch
- WSSCC, Tatiana Fedotova : fedotovat@who.int

INFO PUBLICATIONS

Orientations de la coopération française en appui à la gouvernance urbaine

Ministère des Affaires étrangères et européennes, 2009

La gouvernance urbaine dépasse les cadres de l'administration et de la gestion urbaines. Elle consiste à adopter des modalités d'action et de prise de décision partenariales, associant en particulier les habitants les plus défavorisés. Fruit d'une réflexion concertée, ce document présente la vision partagée des acteurs français, ainsi que nos perspectives de coopération dans ce champ. Centrées sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, et sur l'appui aux processus de concertation, ces orientations stratégiques mettent en lumière l'importance des appuis à apporter dans les domaines de l'accès aux services essentiels pour tous, enjeu majeur pour la réalisation des OMD.

Editeur/Diffuseur

MAEE, direction générale de
la Mondialisation, du Développement
et des Partenariats : www.diplomatie.gouv.fr



INFO ÉVÉNEMENTS

Le Printemps de l'eau, Chambéry le Manège, 15-20 mars 2010

Organisé par Hydraulique Sans Frontières

Hydraulique Sans Frontières fête ses 20 ans et se mobilise pour la journée mondiale de l'eau en organisant une semaine consacrée aux enjeux liés à l'eau dans un contexte Sud/Nord. L'objectif est de sensibiliser, d'échanger, de partager et d'informer le grand public sur la gestion de cette ressource vitale qu'est l'eau. Cette démarche vise aussi à dépasser les clichés et le misérabilisme en faisant intervenir des personnes du Sud mais aussi en communiquant sur les progrès en matière d'eau potable et d'assainissement. Une conférence animée par Erik Orsenna, des expositions de photos, de peintures et d'objets, ainsi que des tables rondes et débats sur différentes problématiques liées à l'eau viendront ponctuer ce Printemps de l'eau. Des experts du Sud comme du Nord viendront échanger et débattre tout en informant le grand public sur la situation de l'eau dans le monde, et les professionnels de l'eau et de la solidarité pourront se rencontrer pour échanger sur leurs actions.

**Contact**

Pour plus d'information sur le Printemps de l'eau, ou pour devenir partenaire de l'événement :
Hydraulique sans Frontière

14, rue Louis de Vignat Chambéry • T. et fax : 04 79 69 35 08

• Françoise Mascaro ou Claude Parry

francoise.mascaro@hydrauliquesansfrontieres.org • www.printempsdeleau.info

Séminaire Assainissement, 18-19 mars 2010, Strasbourg

IRCOD – Institut régional de coopération développement

L'IRCOD et ses partenaires ont décidé de profiter du 50^e anniversaire de l'existence de l'ENGEES (Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg), membre de l'Institut, pour pousser la réflexion sur les conditions pratiques de mise en œuvre de politiques d'assainissement dans les pays du Sud, notamment en Afrique. A partir d'expériences significatives, le séminaire a pour objectifs de dégager des approches et des réponses concrètes destinées à aider les collectivités et acteurs du Sud dans la mise en place de politiques et d'actions réalistes. Il s'agit également de préciser le rôle et le positionnement des acteurs de la coopération, notamment de la coopération décentralisée, dans le soutien qu'ils peuvent apporter aux différentes actions menées par les acteurs du Sud dans ce domaine. Des exemples concrets d'actions significatives menées au Sud alimenteront le débat de groupes de travail organisés autour de trois grands thèmes : la gouvernance, les solutions techniques, la gestion et le financement.

Contacts

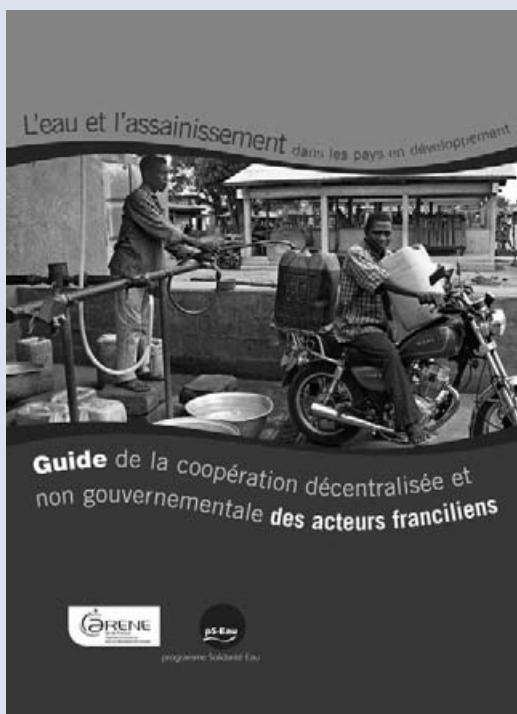
• www.ircod.org/presactu.aspx • ircod1@ircod.org

Nouvelle parution Arene - pS-Eau

L'eau et l'assainissement dans les pays en développement
– Guide de la coopération décentralisée et non
gouvernementale des acteurs franciliens.

pS-Eau, Arene Ile-de-France, 36 pages, décembre 2009

Collectivités territoriales, associations de migrants, ONG, la région Ile-de-France regorge d'acteurs qui s'investissent pour contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ils disposent, sur leur territoire, d'un large éventail d'outils méthodologiques et financiers pour mener à bien leurs projets. C'est ce foisonnement que le pS-Eau et l'Arene Ile-de-France ont voulu mettre en lumière dans ce guide, qui vise à donner plus de visibilité aux actions menées et à valoriser des expériences réussies de partenariats efficaces et innovants. Il présente aussi le large éventail de dispositifs d'appui financier et méthodologique qui s'offre aux acteurs d'Ile-de-France.



Editeurs/diffuseurs

- pS-eau, document téléchargeable sur notre site

Contact : Céline Noblot, noblot@pseau.org

- Arene Ile-de-France

Document téléchargeable sur www.areneidf.org

Contact : Denis Dangaix, d.dangaix@areneidf.org



Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 61

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteurs en chef :
Guillaume Aubourg
Céline Noblot

Ont contribué à ce numéro :
Andréa Matusakova
Rémi Gatineau
Annick Bénézet
Grégoire de Sacy
Rakha Pronost
Gaëlle Henry
Christophe Brossé
Nathalie Brousse-Mestre

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Panoply